

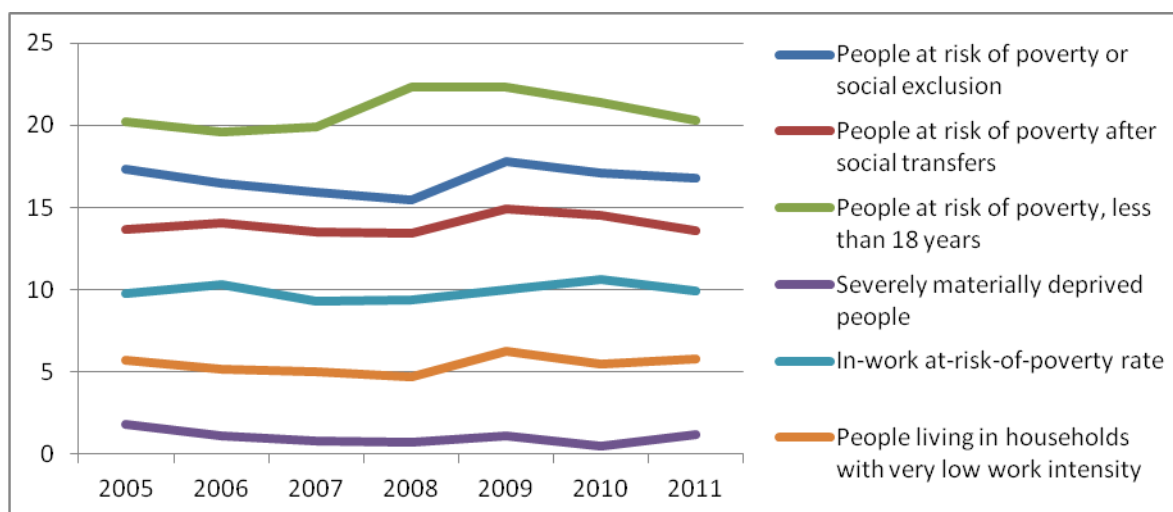
1. PAUVRETÉ

1.1. Tendances récentes

Développements de la pauvreté et de l'exclusion sociale au Luxembourg sur base des données d'Eurostat :

- Tous les indicateurs de pauvreté ont augmenté depuis le début de la crise, à l'exception de la part de jeunes en situation de risque de pauvreté laquelle a diminuée de 2 p.p. entre 2008 et 2011. Cette tendance n'a pas changé le fait que **les enfants restent le groupe d'âge le plus exposé à la pauvreté** (24,6 % en 2012).
- **L'augmentation la plus importante a eu lieu dans le taux de personnes de privation matérielle grave**, passant de 0,7% en 2008 à 1,3% en 2012. Malgré cette hausse importante, la privation matérielle reste encore bien inférieure à la moyenne de l'UE (9,9%).
- Alors que la plupart des indicateurs de pauvreté au Luxembourg sont (bien) inférieurs à la moyenne de l'UE, le taux de risque de pauvreté au travail s'en éloigne. En 2011, il s'élevait à 9,9%, comparé à la moyenne de l'UE de 8,9%. **La pauvreté au travail a été à la hausse depuis le début de la crise, affectant en particulier les femmes** : en 2011, 10,6% des femmes actives étaient menacées de pauvreté, par rapport à 9,3% de leurs homologues masculins.
- Il est à noter que les ménages sans enfants représentent un taux de 8,6% de risque de pauvreté, tandis que pour les ménages avec enfants, il est de 17,3% ; de plus pour **les ménages avec plus de 2 enfants le taux de risque de pauvreté est de 25,7% et pour les parents isolés, il est de 45,5%**. Uniquement pour souligner à quel point ces groupes sont touchés par rapport aux autres : le taux global est de 13,6% et celui des personnes âgées de plus de 65 ans est de 4,7%.

Tendances en matière de pauvreté au Luxembourg (% de la population) :



Les données de suivi de Caritas reflètent la gravité des problèmes exposés ci-dessus :

- **La durée du séjour des sans-abri dans les refuges Caritas a doublé entre 2011 et 2012** (durée moyenne : 43 jours en 2011 et 81 jours en 2012).
- **L'Action Hiver, s'adressant aux personnes sans-abri** pendant l'hiver, a touché 684 personnes en 2012/2013, alors qu'il y en a eu 499 en 2011/2012.
- En 2012, il y avait 961 **visiteurs de passage dans les épiceries sociales** de Caritas, où les gens peuvent obtenir une gamme de 100 articles alimentaires et d'hygiène personnelle à environ 30% du prix normal. En 2011, le nombre de clients était de 668.
- Entre 2005 et 2011, **les coûts du logement ont augmenté de 20%** pour les locations et de 25% pour les achats.

1.2. Développements politiques récents

Depuis l'année dernière les développements politiques suivants ont été enregistrés :

Depuis juin 2012, l'**aide sociale aux demandeurs d'asile** (dans le cas d'un hébergement en pension complète) a été **réduite à 25 euros par mois** pour les adultes et à 12,50 euros par mois pour les enfants. Ces montants sont bien inférieurs à ce qui est indispensable pour mener une vie digne.

En septembre 2012, un **programme de bon d'achats** pour l'acquisition de manuels et de fournitures scolaires a été introduit. Il s'agit d'une mesure positive, mais avec un impact limité, car elle est soumise à une clause de revenu.

En janvier 2013, la **réforme des pensions** âprement disputée est entrée en vigueur, apportant **quelques petites coupures pour les personnes vivant de leurs pensions, et des années à travailler en plus** pour bénéficier d'une retraite au taux plein.

En janvier 2013, le système du « **Tiers payant social** » pour la prise en charge de soins de santé est entré en vigueur. Les personnes vulnérables ne devront plus avancer les dépenses de soins de santé pour ensuite en demander le remboursement auprès de la Caisse nationale de santé, mais les services de santé (médecin, pharmacie, etc) sont directement pris en charge par la Caisse nationale de santé. Cette mesure (sous condition de ressources) a été sollicitée par les ONG depuis longtemps ; un impact positif est attendu, mais elle n'est pas encore intégralement appliquée.

En janvier 2013, le gouvernement a adopté la **Stratégie nationale de lutte contre le sans-abrisme**. Des impacts positifs sont attendus, mais la mesure n'a pas encore été mise en œuvre.

Récemment, un **projet de loi portant introduction d'une subvention de loyer** a été présenté au Parlement. Les mesures proposées peuvent être considérées comme un début, mais ne vont pas assez loin. En outre, le Ministère de la Famille travaille actuellement sur une proposition de modification du système du RMG (revenu minimum garanti).

Évaluation du PNR du Luxembourg et politiques y afférentes :

Les défis liés à la pauvreté ont été traités dans le PNR 2013 du Luxembourg, mais pas d'une manière satisfaisante. Le PNR **ne rend pas compte de nouvelles mesures, à l'exception de la stratégie nationale de lutte contre le sans-abrisme, dont la mise en œuvre fait toujours défaut**. Bien que le PNR fait état d'un progrès sur la mise en œuvre des mesures prévues antérieurement, il y a encore un certain nombre de questions, que le document n'aborde pas. Tout d'abord, **il manque encore des mesures dans le domaine du logement**, alors que c'est le domaine où la plupart des problèmes résident. Deuxièmement, **il n'y a pas de lien vers des fonds structurels de l'UE**, les possibilités de la **stratégie d'inclusion active ne sont pas pleinement utilisées** et l'approche intégrée est trop faible. **La pauvreté des enfants est seulement traitée** en relation avec la garde des enfants.

Évaluation des recommandations par pays (RSC) pour le Luxembourg adoptées en 2013 :

Les RSC suivantes peuvent avoir un impact négatif sur la situation de pauvreté et d'exclusion sociale au Luxembourg :

RCS pouvant avoir un impact négatif	Impact négatif possible
RCS 1 sur une situation budgétaire saine et les dépenses publiques.	Coupures budgétaires et recul des investissements publics peuvent avoir un impact négatif sur la pauvreté.
RCS 2 sur l'application d'un taux normal de TVA.	Un taux majoré de TVA va réduire le revenu disponible.
RCS 4 sur la réforme du système de fixation des salaires.	La conséquence sera une réduction du revenu disponible.

1.3. Recommandations

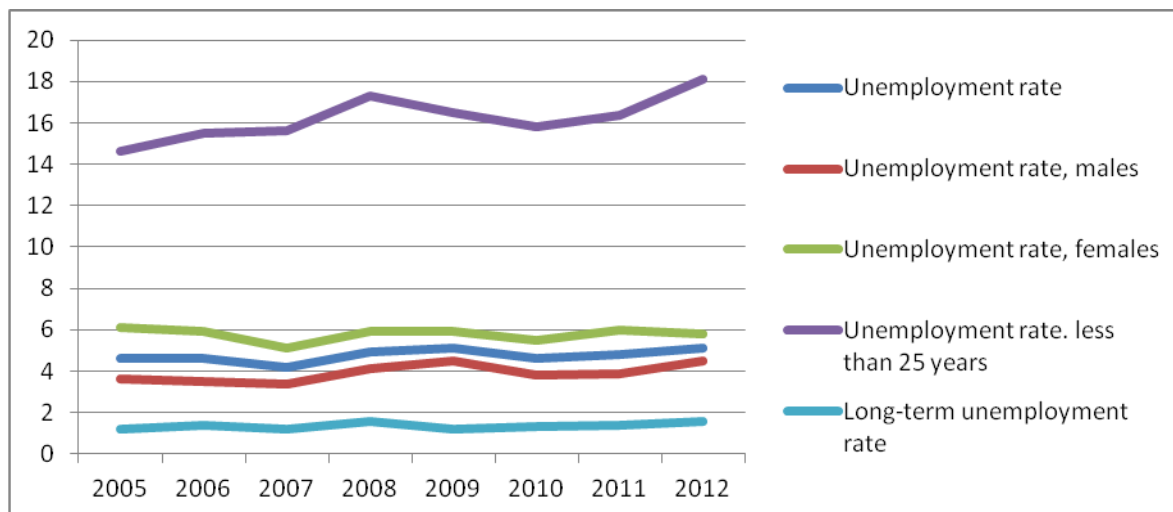
- Prendre de mesures solides dans le domaine du logement social (mise à disposition de logements à des prix abordables et des logements sociaux dédiés, **l'introduction de subventions au loyer** pour les personnes ne pouvant se permettre les prix de logement élevés accompagnée d'un contrôle plus stricte des loyers). Il convient également de **promouvoir d'avantage l'agence immobilière sociale**.
- Elargir le système de solidarité nationale à tous les types de migrants, y compris les réfugiés et les demandeurs d'asile, tant qu'ils sont sur le territoire national. Installez une fédération des offices sociaux régionaux et locaux.
- Réformer le système fiscal pour le rendre plus juste et plus écologique. **Taxer la pollution de l'environnement**, au lieu de la main-d'œuvre. Il est également recommandé de **calculer les charges sociales des employeurs en fonction des profits des employeurs** plutôt que sur base des salaires des travailleurs.
- Améliorer la réforme des retraites en changeant plus d'une facette du système : protéger les droits des personnes ayant de faibles pensions et **réduire le montant maximum de la pension** (plus de 7 250 euros).
- Réformer le système de revenu minimum afin de mieux prendre en compte les prix de l'immobilier, **orienter le niveau de revenu minimum au seuil de risque de pauvreté**, mais également aux budgets de référence à mettre en place.
- Mettre en œuvre la Stratégie nationale de lutte contre le sans-abrisme.
- Compenser la hausse de la TVA par une augmentation de « l'allocation de vie chère » (sous condition de ressources).

2. EMPLOI

2.1. Tendances récentes

Évolution de la situation de l'emploi au Luxembourg :

- **Les jeunes de moins de 25 restent le groupe le plus durement touché par le chômage.** Tout en ayant légèrement diminué en 2010, le taux de chômage des jeunes a atteint un nouveau sommet de 18,1% en 2012, c'est 13 p.p. au-dessus de la moyenne nationale de 5,1%.
- L'augmentation **la plus importante** au cours de la période d'observation 2008-2012 peut être notée parmi le **taux de chômage chez les hommes, qui est passé de 4,1% à 4,5%** ; cependant il reste encore bien en-dessous de la moyenne de l'UE. Néanmoins, en 2012 il y avait encore une part **considérablement plus importante de femmes au chômage (5,8%)** que d'hommes. Une tendance similaire entre les sexes peut être observée dans le taux d'emploi (2012 : 78,1% d'hommes, 64,1% de femmes), qui a légèrement augmenté chez les hommes et les femmes.
- D'importantes fluctuations de la différence entre les sexes peuvent être observées dans le taux de chômage de longue durée. Quoique le taux global ait été ramené en 2012 à sa valeur de 2008, une légère augmentation peut être observée chez les hommes (2008 : 1,2%, 2012 : 1,3%). D'autre part, le chômage de longue durée chez les femmes a diminué entre 2008 (2,1%) et 2010 (1,4%), mais est remonté en 2012 (1,8%). Au cours de la période observée, le **chômage de longue durée** était l'indicateur avec le plus de disparités proportionnelles significatives entre les hommes et les femmes, en **restant continuellement plus élevé chez les femmes**.

Tendances de l'emploi au Luxembourg (% de la population) :


Les données nationales montrent qu'il y a un nombre croissant de personnes dans des « mesures spéciales » (3 067, 3 097, 3 843 et 4 221 respectivement en 2008, 2009, 2010 et 2011) et aussi un nombre croissant de personnes portant la mention « incapables de poursuivre leur profession » (1 159, 1 312, 1 454 et 1 649 respectivement en 2008, 2009, 2010 et 2011). **Toutes ces personnes ne sont donc pas reprises dans les statistiques du chômage.**

2.2. Développements politiques récents

Depuis l'année dernière les développements politiques suivants ont été enregistrés :

Depuis l'année dernière, **une réforme du service public de l'emploi** est en cours. Il est cependant encore trop tôt pour évaluer son impact.

Évaluation du PNR du Luxembourg et politiques y afférentes :

Le document présente une large gamme de mesures différentes, y compris le ciblage des groupes vulnérables ou défavorisés. Bien que les mesures semblent plutôt très coûteuses, elles peuvent être considérées comme appropriées. Néanmoins, **les mesures proposées ne semblent pas lutter efficacement contre le chômage** en raison de la situation spécifique au Luxembourg : environ 10.000 nouveaux emplois sont créés chaque année ; les frontaliers acceptent la majorité de ceux-ci alors que **le chômage parmi la population résidente augmente chaque année**. En outre, il est à noter que l'Agence pour le développement de l'emploi (Adem) manque de personnel et de formations appropriées de ses employés. En particulier, l'évaluation des compétences devrait être améliorée. Il y a aussi une demande croissante pour les parcours de carrière individuels et un accompagnement personnel, mais il n'existe aucune offre dans ce sens.

Évaluation des recommandations par pays (RSC) pour le Luxembourg adoptées en 2013 :

Les RSC suivantes peuvent avoir un impact négatif sur la situation de l'emploi au Luxembourg :

RCS pouvant avoir un impact négatif	Impact négatif possible
CSR 1 sur une situation budgétaire saine.	Des coupures budgétaires et un recul des investissements publics peuvent avoir un impact négatif sur le marché de l'emploi.

2.3. Recommandations

- **Mettre en œuvre la garantie jeunes**, fournir plus particulièrement des voies adaptées individuelles.
- Restreindre les conditions requises et les **exigences administratives pour la création d'entreprises**.

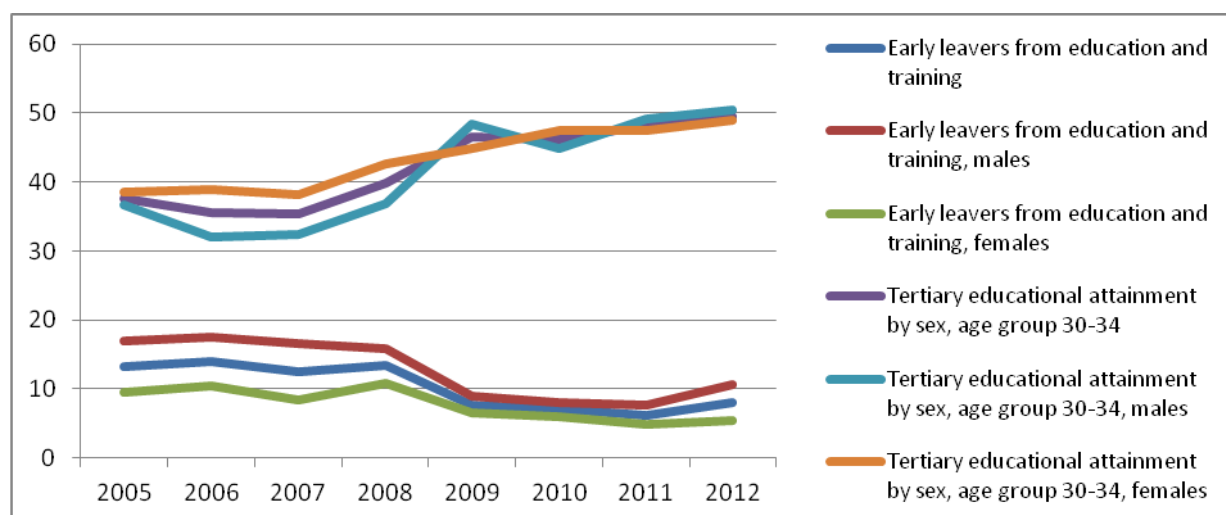
3. EDUCATION

3.1. Tendances récentes

Évolution de la situation de l'éducation au Luxembourg :

- La baisse considérable du **taux de décrochage scolaire précoce** entre 2008 et 2009 (de 13,4% à 7,7%) s'explique par une interruption dans les séries chronologiques de données. Alors que le taux a continué sa baisse au cours de la période observée, il a **remonté de nouveau en 2012**, où il se situait à 8,1%. Les développements les plus importants peuvent être observés chez les hommes et femmes quittant l'école prématurément : au cours de la période observée, le taux d'hommes en décrochage scolaire était constamment supérieur à celui des femmes, connaissant une augmentation similaire entre 2011 et 2012. Néanmoins, l'écart entre hommes et femmes en décrochage scolaire s'est creusé en 2012 lorsque près de deux fois plus de garçons que de filles ont abandonnés l'école ou la formation.
- Dans le même temps, le taux de scolarité tertiaire a connu un changement dans l'écart entre hommes et femmes, avec une **forte hausse du niveau de scolarité supérieure pour les hommes, étant à 50,4% – le taux le plus élevé chez les hommes dans l'Union européenne**. Avec 48,9%, le niveau des femmes reste également bien au-dessus des niveaux de l'UE.

Tendances de l'éducation au Luxembourg (% de la population) :



3.2. Développements politiques récents

Depuis l'année dernière les développements politiques suivants ont été enregistrés :

Pour ce qui est du **niveau de l'enseignement supérieur**, le Luxembourg avait déjà atteint l'objectif de 40%, mais s'est fixé un **nouvel objectif national de 66%**. La raison en est que le taux d'enseignement supérieur parmi les personnes nées au Luxembourg est nettement inférieur à celui des personnes nées à l'étranger. Cela est dû au fait que ces dernières années le Luxembourg a attiré un grand nombre

d'immigrants hautement qualifiés afin de répondre aux besoins de la croissance économique et au manque de main-d'œuvre suffisante sur place.

Évaluation du PNR du Luxembourg et des politiques y afférentes :

Les **défis liés à l'éducation ont été abordés** dans le PNR 2013 du Luxembourg, **mais pas d'une manière satisfaisante**. Le document présente une série de mesures proposées antérieurement, lesquelles dans leur totalité ne peuvent pas être considérées comme suffisantes. Quoique le Luxembourg ayant **un des systèmes éducatifs les plus coûteux, il n'a guère tenu ses promesses**. Afin d'atteindre l'objectif de l'enseignement supérieur, il n'apparaît pas être suffisant de rendre compte des sommes d'argent consacrées à l'université. L'environnement actuel de l'emploi reflète qu'une carrière en tant que fonctionnaire semble plus attrayante aux jeunes luxembourgeois que de longues études avec l'incertitude de l'emploi.

Évaluation des recommandations par pays (RSC) pour le Luxembourg adoptées en 2013 :

Les RSC suivantes sont jugées adéquates pour avoir une incidence positive sur la situation de l'éducation au Luxembourg :

RSC considérées adéquates	Impact positif
CSR 5 pour renforcer l'enseignement général et professionnel afin de mieux harmoniser les compétences des jeunes en situation de recherche d'un travail avec la demande du marché de l'emploi, en particulier pour les personnes d'origine étrangère.	Ceci devrait améliorer le système d'éducation et augmenter les compétences des jeunes.

3.3. Recommandations

- Adopter et mettre en œuvre une stratégie d'éducation efficace et réaliste avec des **ressources suffisantes pour faire face aux pauvres niveaux d'enseignement du pays**.
- Une réforme du système éducatif doit mener à revoir la nécessité d'**apprendre trois langues** et un **directeur pour chaque école**.
- Prendre les mesures nécessaires vers des **services de garde et d'éducation d'enfants gratuits**, comme annoncé, et mettre en place de solides garanties pour améliorer la qualité dans les établissements de garde d'enfants.